



PROGRAMME DE FORMATION INITIALE CHEFS d'ETABLISSEMENT 1^{er} degré

Des parcours progressifs et accompagnés

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

- La **détermination** (portée par l'ECM)

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant compris les enjeux d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement dans l'enseignement catholique.

- La **formation préalable**

Une année pour se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- En s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier
- En acquérant des connaissances
- En développant des compétences de pilotage pédagogique et stratégique.

- La **formation post-nomination**

Un parcours de formation sur une année destiné à accompagner la pratique professionnelle du nouveau chef d'établissement, à l'aider à adapter son mode de pilotage, développer sa capacité réflexive et sa vision stratégique et prospective.

- **Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable**

Un parcours de formation sur deux années, destiné à accompagner la pratique professionnelle du nouveau chef d'établissement, à l'aider à adapter son mode de pilotage, développer sa capacité réflexive et sa vision stratégique et prospective.

Cette formation est certifiante et prépare à la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et /ou de formation », certificat professionnel de niveau 7 enregistré au RNCP – N° RNCP40900, par décision de France Compétences du 25 juin 2025.



Présentation de la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à les situations d'éducation, d'enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote. »
L'organisation s'entend comme tout type de structure ayant une vocation éducative et ayant en charge des activités d'éducation, d'enseignement et/ou de formation.

Extrait du dossier enregistré au RNCP.

Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

- Agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;
- Identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;
- Mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent des relations humaines et légitiment les processus de décision.

Les modalités de son obtention

La certification est organisée en 5 Blocs de compétences. **L'obtention du Titre nécessite la validation des 5 Blocs.**

La validation du bloc 1 ne peut être demandée qu'après validation des autres blocs de compétences. Il atteste du mode de pilotage global du Dirigeant au sein de son organisation et de la manière dont il utilise les compétences des quatre autres blocs. Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.



Présentation des Blocs de compétences

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification.



L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

Un principe réflexif : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.

Un principe éthique : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.

Un principe stratégique : les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.

Un principe épistémologique : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Résultats des certifications ISFEC BRETAGNE

2021		2022		2023		2024		2025	
Candidats	Certifiés	Candidats	Certifiés	Candidats	Certifiés	Candidats	Certifiés	Candidats	Certifiés
39	95%	25	96%	25	96%	23	87%	23	87%



Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre. Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route, et une délégation différente :

- dans des conditions d'exercice différentes
- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble acteurs du système éducatif et de formation,

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle du titre de Dirigeant. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40900BC02 - Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation	<u>RNCP37175 - Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques</u>	RNCP37175BC03 - Concevoir l'ingénierie des dispositifs de formation professionnelle ET RNCP37175BC04 - Accompagner les équipes dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation pluri-intervenants
RNCP40900BC02 - Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation ET RNCP40900BC03 - Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation	<u>RNCP35554 - Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation</u>	RNCP35554BC01 - Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif, scolaire, ou de formation ET RNCP35554BC02 - Pilotage de projets éducatifs
RNCP40900BC03 - Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation	<u>RNCP35554 - Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation</u>	RNCP35554BC01 - Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif, scolaire, ou de formation ET RNCP35554BC02 - Pilotage de projets éducatifs



PARCOURS de formation de deux années A destination des chefs d'établissement nommés sans formation préalable

Préparation à la certification

« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Public visé : Chefs d'établissement nommés

Prérequis : Avoir été nommé chef d'établissement par la Tutelle et avoir reçu une Lettre de mission. Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement.

OBJECTIFS GENERAUX

A la fin de la formation, les stagiaires doivent être capables de diriger une école en mobilisant les 5 domaines d'activité suivants :

- Piloter globalement l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens
- Piloter les activités et des projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation
- Gérer les ressources humaines
- Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau.
- Gérer l'administration, l'économie et l'immobilier de l'organisation

MOYENS ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Une formation expérientielle qui allie les temps d'apports, les ateliers de réflexion et de co-construction, les témoignages, les groupes d'analyse de pratique, les mises en situations concrètes.

Une formation hybride durant laquelle des temps d'autoformation en autonomie, seront proposés.

Un accès, pour chaque stagiaire, à une **plateforme** permettant un travail collaboratif à distance et un partage de ressources.

Un **accompagnement** personnalisé vers la validation des blocs et la certification finale.

ACCESSIBILITE

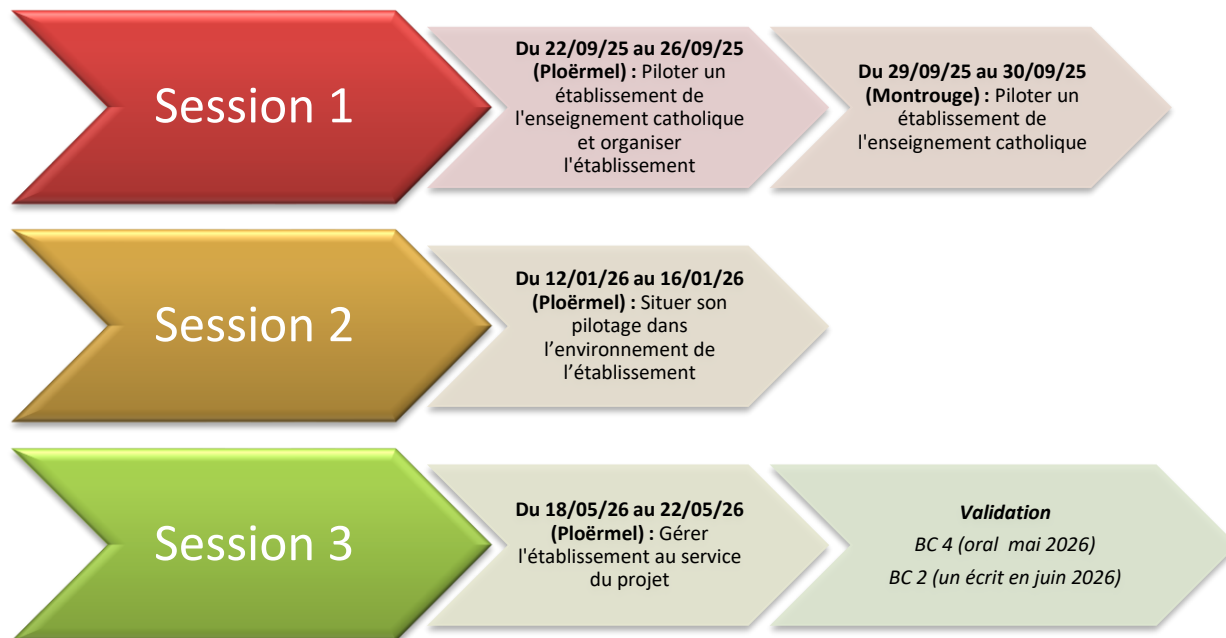
Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de prévenir l'ISFEC Bretagne afin que nous prenions les mesures nécessaires. Nous mettons en effet en œuvre un politique de **développement de l'accessibilité pédagogique de nos formations** en pensant la prise en compte des personnes en situation de handicap avant même de les accueillir.

Pour tout renseignement et demande particulière, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Gwénola BLANCHET (gwenola.blanchet@enseignement-catholique.bzh)



ANNEE 1 2025-2026



Tout au long du parcours :

Autoformation, accompagnement, travail d'écriture, lectures

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET CONTENUS

Session 1 : Piloter un établissement catholique d'enseignement, animer la communauté et organiser l'établissement – le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique

Conduire le changement : conséquence sur l'animation des équipes et l'organisation du travail (bloc 2)
 Le fonctionnement des équipes : situer son management (Bloc 3)
 Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) afin de Repérer des leviers de pilotage (Bloc 2)
 Animer : L'animation pédagogique au service du projet (Bloc 2)

Session 1 Montrouge : Piloter un établissement catholique d'enseignement – le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique

Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution (Bloc 1)
 Connaître la structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement (Bloc 3)
 Le CE au cœur de la relation Management - Animation – Accompagnement (Blocs 1 et 3)

Session 2 : Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement - Le CE garant d'un établissement situé dans un réseau

Connaître la gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise (Bloc 4)
 Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? (Bloc 4)
 Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission (Bloc 2)



Avoir recours à l'analyse systémique pour gérer des situations complexes (Bloc 4)
 S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux (Bloc 4)
 Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales (Bloc 4)
 Développer des partenariats au service du projet (Bloc 4)
 Piloter un projet : méthodologie et accompagnement de projet (Bloc 2 et bloc 4)

Session 3 : Gérer l'établissement au service du projet

Mettre en œuvre l'organisation du travail dans le respect de la législation sociale (Bloc 3)
 Conduire des entretiens (Bloc 3)
 Connaître la législation scolaire (Bloc 5)
 Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires – (Bloc 5)
 La gestion au service du projet : réaliser une analyse financière (Bloc 5)

Validation du Bloc 4 par un oral, en mai 2026

Validation du Bloc 2 par le dépôt d'un écrit de 10 à 15 pages, début juin 2026

ANNEE 2 2026-2027

Session 1

OCTOBRE 2026 (Ploërmel)
 Analyser les caractéristiques
 d'un établissement pour piloter

Session 2

JANVIER 2027 (Ploërmel)
 Leadership et pilotage

Session 3

MARS 2027 (Ploërmel)
 Un pilotage qui s'inscrit
 dans un projet global

Validation
BC 3 et BC 5

Oral final d'évaluation du BC 1

un mercredi de juin 2027 à l'ISFEC Bretagne, site de Rennes

Tout au long du parcours :

Autoformation, accompagnement, travail d'écriture, lectures



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET CONTENUS

Session 1 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter un projet

Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc3)
Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)
Identifier les enjeux d'une politique d'investissements (Bloc 5)
Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc1)
Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)
Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)
Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

Session 2 : Leadership et pilotage - Le CE pilotant des équipes et garant de la qualité des relations

Prendre en compte la diversité dans l'établissement, vers une approche universelle de l'établissement (Bloc 1)
Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)
Organiser l'établissement en termes de sécurité des biens et des personnes (Bloc5)
Construire une politique de formation (Bloc 3)
Organiser la vie scolaire (Bloc 5)
Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

Session 3 : Piloter en s'inscrivant dans les orientations de l'Enseignement Catholique

Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc3)
Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc3)
Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)
Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)
Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

Validation des blocs 3 et 5 par un oral

Validation du bloc 1 par un écrit et un oral

Les blocs 2, 3, 4 et 5 doivent être validés avant de prétendre à l'oral de certification de juin pour le Bloc 1 ;



Informations pratiques

Lieu de la formation pour les sessions 1, 2 et 3 de chaque année :

Maison des frères de Ploërmel, 1 Boulevard Foch, 56800 PLOERMEL
et Centre des congrès LE BEFFROI DE MONTROUGE (92120)

Horaires : Chaque session de 5 jours débute à 10h le lundi matin et se termine à 16h le vendredi.
Ce parcours compte 37j de 7h soit 259h répartis en 210h de formation et 49h d'accompagnement ;

La formation permet la préparation et l'évaluation des Blocs suivants :

Le tableau tient compte à la fois des jours de formation et des temps d'accompagnement et d'évaluation

Intitulés	Nombre de jours	Nombre d'heures	Nbre d'heures en année 1	Nbre d'heures en année 2
Bloc 1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens	7,5	52,5	10,5	42
Bloc 2 : Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation	5,5	38,5	38,5	0
Bloc 3 : Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation	11,5	80,5	21	59,5
Bloc 4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du Réseau et des partenariats	4	28	28	0
Bloc 5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation	3	59,5	21	38,5
TOTAL	37	259	119	140

Coût de la formation

Coût total de la formation pour les 2 années : 5880 EUROS pour 210 heures de formation

Les frais liés aux 49H d'accompagnement et d'évaluation des Blocs sont pris en charge sur le plan conventionnel de la branche.



Année 1

Coût pédagogique du parcours de formation :

ISFEC	Lieu de déroulement de la formation	Blocs travaillés	Nombre de jours de formation (les temps d'accompagnement et évaluation sont pris sur forfait évaluation)	Coût
SESSION OCTOBRE	Ploërmel	1,5 jour Bloc 3 3,5 jours Bloc 2	5 jours 35 heures	980 EUROS
SESSION OCTOBRE	Montrouge	2 jours Bloc 1	2 jours 14 heures	392 EUROS
SESSION JANVIER	Ploërmel	1,5 jours Bloc 2 3 jours Bloc 4	4,5 jours 31,5 heures	882 EUROS
SESSION MAI	Ploërmel	1 jour Bloc 3 2,5 jours Bloc 5	3,5 jours 24,5 heures	686 EUROS
TOTAL de la formation :			15 jours – 105 heures	2940 EUROS

Forfaits Evaluation (prise en charge sur plan conventionnel de la branche)

Evaluation Bloc 2 : 1 jour d'accompagnement – 0,5 journée d'évaluation juillet 2026	250€
Evaluation Bloc 4 : 1 journée d'accompagnement – 0,5 journée d'évaluation mars 2026	250€

Année 2

Coût pédagogique du parcours de formation :

ISFEC	Lieu de déroulement de la formation	Blocs travaillés	Nombre de jours de formation (les temps d'accompagnement et évaluation sont pris sur forfait évaluation)	Coût
SESSION OCTOBRE	Ploërmel	2 jours Bloc 3 2 jours Bloc 5 3 jours Bloc 1	7 jours 49 heures	1372 EUROS
SESSION JANVIER	Ploërmel	2,5 jours Bloc 3 1,5 jours Bloc 5	4 jours 28 heures	784 EUROS
SESSION MARS	Ploërmel	2 jours Bloc 3 2 jours Bloc 1	4 jours 28 heures	784 EUROS
TOTAL de la formation :			15 jours – 105 heures	2940 EUROS

Forfaits Evaluation (prise en charge sur plan conventionnel de la branche)

Evaluation Bloc 1 : 1 jours d'accompagnement – 1 journée d'évaluation juin 2027	250€
Evaluation Bloc 3 : 1 jours d'accompagnement – ½ journée d'évaluation mars 2027	250€
Evaluation Bloc 5 : 1 journée d'accompagnement – ½ journée d'évaluation mars 2027	250€



Evaluation du dispositif

A l'issue de chaque session de formation, une évaluation sera proposée aux stagiaires sous forme de formulaire en ligne.

Cette évaluation a pour objectif d'évaluer la cohérence et l'efficacité de la formation dans le cadre du référentiel de compétences du Titre de dirigeant.

Démarches administratives

L'inscription se réalise en juillet/septembre par le stagiaire suite à la nomination par la tutelle.

Responsable du dispositif :

Barbara SIGNORET

barbara.signoret@enseignement-catholique.bzh

Assistante administrative :

Sarah HERAULT

sarah.herault@enseignement-catholique.bzh

Tel : 02.97.46.33.80